

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 726

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou des cœurs desséchés. A nous de l'accomplir avec goût, avec à-propos, avec science aussi — et conscience, — de le considérer surtout dans ses rapports avec le bien-être de la famille, et celui du pays tout entier, avec le sentiment aussi d'une responsabilité sociale, ce qui implique la nécessité d'y appliquer son intelligence. Il faut y ajouter aussi le goût du home, le sens du confort, le désir d'améliorer et d'embellir le cadre où l'on vit, surtout quand ce cadre est la campagne admirable qui prodigue ses grâces jusqu'à l'infini de l'horizon où là-bas se dessine le fin profil des Alpes.

M^{lle} Schnyder, fondatrice et directrice de cette Ecole, née et élevée à la campagne au sein d'une famille nombreuse, a aussi éprouvé de l'amour de la terre que d'idéal social, a parfaitement compris la nécessité de délimiter le travail de l'homme et celui de la femme. Elle veut, en effet, éviter à cette dernière le surmenage, et développer en elle la compréhension vaste et équilibrée de son rôle dans la vie paysanne, ne perdant pas de vue que, si grand que soit le domaine rural, la tâche de la femme est avant tout dans la maison ; non qu'elle y soit confinée, puisqu'elle s'adonnera aussi aux travaux du jardinage, et de la basse-cour, qu'elle sera initiée aux procédés de la grande culture et mise à même de connaître les nouveautés agricoles, mais il ne lui convient pas de participer aux lourds travaux qui l'épuisent et lui retirent des forces qui sont dues avant tout à ses enfants.

Représentez-vous une grande maison familiale, solidement campée et bien aménagée, claire et gaie, un outillage approprié, des locaux pratiques pour la cuisine, la couture, la cuisson du pain, le tissage du lin, la fumure des viandes, les cours théoriques, l'économie domestique et sociale, les arts, oui, les arts ! pour tisser les belles toiles et confectionner les costumes, décorer armoires et bahuts, embellir l'intérieur, savoir ajouter au travail ce qui donne à la vie du charme, au cœur une joie, à l'esprit une élévation.

Ah ! qu'elles sont heureuses, les belles filles aux tresses dorées, et surtout qu'elles seront un jour d'heureuses femmes et d'heureuses mères, quand les années et l'expérience auront mûri la science acquise à Uttewyl, car on ne travaille bien et avec efficacité que dans la liberté de l'effort et dans la pleine conscience de ses responsabilités.

L'adresse manuelle affranchit l'esprit, mais ne l'élève pas toujours. Il faut que s'y ajoute l'amour du labeur patient, parfois monotone, mais toujours captivant quand il est vu d'en haut ; et j'ai vu à Uttewyl de futures paysannes saines et courageuses, gaies dans leurs activités et songeuses en leur cœur. Elles seront utiles à leurs familles et à leur patrie et sauront transmettre à leurs filles le bon grain qu'avec tant de clairvoyance et de sollicitude Mlle Schnyder leur a confié. Et j'allais oublier la perle du collier ! C'est la petite Crèche composée de 5 à 6 bébés que les mamans amènent chaque matin et que les jeunes filles soignent sous la direction d'une garde diplômée.

DERRON-ULLIAC.



Glané dans la presse...

Un correspondant de l'« Aftontidningen », de Stockholm, social-démocrate, qui séjourne en Suisse, écrit, dans un article daté de Berne, que la femme suisse se consacre avant tout à son ménage. « Le ménage avant tout et à chaque instant de la journée. Et un ménage où rien ne doit être laissé au hasard ». Le journaliste suédois souligne que les ménagères suisses sont très capables, particulièrement en Suisse alémanique, mais qu'il leur reste peu de temps pour les frivolités ou même pour la culture intellectuelle. La femme suisse moyenne a d'ailleurs bien l'air d'une ménagère. Elle s'habille bien, mais avec peu de fantaisie, porte souvent des tresses — naturelles — et se peint très rarement les lèvres.

Mais le plus surprenant de tout est que la femme suisse ne possède pas le droit de vote, constituant ainsi un cas unique en Europe. « Elle ne le veut pas, ou plutôt la majorité des femmes suisses ne le veulent pas, ce qui ne dépend pas uniquement du fait qu'elles sont conservatrices et qu'elles estiment que la place de la femme est à la maison. Entre parenthèses, beaucoup d'entre elles ont une telle conception des choses, qu'elles considèrent sans bienveillance une femme mariée qui gagne sa vie. » Le journaliste suédois reconnaît que la question du droit de vote est différente en Suisse que dans les autres pays, du fait des très nombreuses votations auxquelles doivent participer les électeurs tout au long de l'année.

L'auteur de l'article se demande finalement si la femme suisse est plus heureuse que dans les autres pays. Considérant le nombre élevé des divorces en Suisse, il croit pouvoir donner une réponse négative à cette question.

(Sévère, sans doute, mais assez juste !)

Nouvelles des Sections suffragistes

Il faudrait tout dire de la conférence que M. le Dr Henri Perret, conseiller national, a prononcée à La Chaux-de-Fonds, le 18 février, il faudrait le publier à tous les carrefours, afin de réveiller les indécis et de faire comprendre aux hommes leur égoïsme et leur injustice à l'égard de leurs compagnes.

Lorsque les Américains constatent que dans la plus vieille démocratie du monde, les femmes sont exclues de la vie politique, leur étonnement n'a pas de bornes, et de s'exclamer : « Comment ? vous traitez vos femmes en mineurs, de la même manière que vous nous reprochez de traiter les nègres ? »

La Suisse désire faire partie des Nations Unies, mais elle ne pourra être membre de cet organisme tant qu'elle n'aura pas réalisé, dans

la vie publique, l'égalité des sexes. La charte, en effet, impose cette première condition à ses adhérents (art. 1er, confirmé par les art. 9, 11, 13).

Les arguments des opposants sont généralement de piètre nature et aisément réfutés : les femmes sont moins intelligentes que les hommes... et Mme Curie ? et tant d'autres femmes remarquables ? En Suisse, citons un seul exemple tout proche : Mlle Piccard, professeur à l'Université de Neuchâtel (voir dans ce même numéro la notice concernant sa dernière publication).

Les femmes délaisseront leur foyer pour aller voter ? Bien au contraire, elle iront voter pour le défendre, ce foyer : les lois qui devraient le protéger sont l'œuvre des hommes, et ces lois régissent les régimes matrimoniaux, règlent le sort de celui qui abandonne femme et enfants, conditionnent toutes les catégories d'assurances, si capitales pour l'existence de la famille ; ne devraient-elles pas aussi prévoir des salaires qui permettraient à la femme de l'ouvrier de s'occuper de son ménage et de ses enfants ?

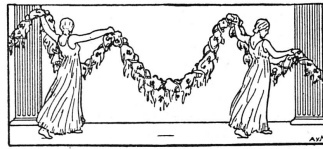
Nous avons en Suisse toutes les libertés, sauf celle de se désintéresser des affaires publiques, donc il est du devoir des femmes de réclamer les droits politiques.

Abandonnons la théorie des égoïstes et des rétrogrades et voyons la pratique : partout où la femme a le droit de vote, la moralité s'est élevée, la prostitution a diminué, des lois sur la protection de l'enfance, de la famille, l'aide aux vieillards, les pensions aux veuves et aux orphelins, ont été promulguées.

Sans faire preuve d'aucune partialité, on est obligé de reconnaître que dans les pays qui accordent l'égalité politique aux femmes, de nombreuses améliorations sociales ont été réalisées.

Le citoyen suisse qui aime et respecte sa mère, sa femme, ses filles, ne peut plus tolérer de les voir traiter en mineurs, quand ce n'est pas en servantes.

E. di Centa.



A travers les Sociétés

XX^e Journée des Femmes vaudoises

La journée des femmes vaudoises, qu'organise depuis vingt ans la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et l'Association du costume vaudois, auxquelles s'est jointe l'Association agricole des femmes vaudoises, a eu lieu le 20 février à Lausanne ; chaque année on peut constater, avec joie, son succès grandissant, l'intérêt qu'elle suscite dans des milieux toujours plus étendus de la population féminine. Chaque année également, on doit constater — avec plaisir — que son esprit est toujours plus féministe, que l'on y parle chaque fois plus nettement des droits politiques de la femme. Car on ne peut

agir vraiment et à fond qu'avec le bulletin de vote. C'est le meilleur moyen d'arriver à des solutions rapides, dit Mme Poinso-Chapuis, qui a quelque expérience ! Cette fois donc, c'est le représentant de l'Etat de Vaud, M. G. Despland, chef du Département de l'Intérieur, qui a affirmé nettement qu'il est temps de donner aux femmes leurs droits politiques. Elles ont du mérite, dit-il, de faire tout ce qu'elles font sans bulletin de vote. Le pays aura tout à gagner et rien à perdre à voir les femmes associées de plus près à ses destinées ; on ne doit pas s'opposer au désir des femmes de servir mieux encore le pays, ce pays qu'elles ont fidèlement servi pendant la guerre, à l'armée, aux champs, à l'usine, dans les foyers.

La séance s'est tenue sous la direction de Mlle Hr. Fonjallaz (Epesses), le matin, et l'après-midi, sous la présidence de Mmes Monnier (Champvent), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, et Breuer-Dégailler (Clarens), présidente de l'Association du costume vaudois. Le matin, M. le Dr Th. Bovet, médecin psychiatre à Zurich, a parlé du christianisme dans la vie quotidienne, montrant comment il aide à résoudre les difficultés familiales, entre employés et employeurs ; une foi joyeuse, pratique, éclaire la route à suivre et permet de comprendre son prochain.

Mme Jeannet, présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines, a donné les résultats de la collecte des femmes suisses pour les mères et les enfants affamés d'Europe, relevé la brillante réussite du III^e congrès féminin de Zurich, qui clôt ses comptes avec un bénéfice. (Bien travaillé, Mesdames !)

L'après-midi a vu un public encore plus nombreux que le matin ; les paysannes ont écouté avec un intérêt passionné l'exposé de M. A. Gachet (Bioley-Orjulaz), président de la Chambre vaudoise d'agriculture, sur l'exode rural. La simplicité et la netteté avec lesquelles l'orateur a insisté sur la désaffection des jeunes pour le travail des champs ont apporté un encouragement à ces paysannes si fatiguées par leur lourde tâche, si peu et si mal secondées, comme si le fait de voir étalés leurs soucis leur apportait du réconfort. M. Gachet a dit que l'Etat fait pour tenter de retenir à la campagne les bras attirés par les salaires élevés, la journée de huit heures, les avantages sociaux du travail à l'usine ou sur les chantiers, par les distractions de la ville. Partout, on fuit l'effort, le travail pénible. Mais le problème de la désertion des campagnes ne tient pas qu'à des causes matérielles ; il tient de la vie spirituelle, il relève, du sens profond de la vie.

L'habituelle partie familière, organisée par les Vaudoises d'Echallens, a terminé cette journée si réussie, dont chacune est rentrée avec le sentiment précieux de n'avoir pas perdu son temps.

S. B.

Dernière assemblée des organisatrices du Congrès.

Le 28 janvier, se sont réunies à Zurich, les déléguées des sociétés qui avaient participé à l'organisation du Congrès de Zurich. La présidente, Mme Jeannet, empêchée par la maladie, fut remplacée par Mme Debrit-Vogel, qui donna la parole à Mme Eder, la cheville ouvrière de toute l'organisation, puis à la trésorière, Mlle H.



Publications savantes

Le roman de Sulpicia ¹

Si la Grèce a connu en Sapho une grande poétesse lyrique, Rome fut moins bien partagée et ne peut opposer à la célèbre Lesbienne qu'une jeune femme dont l'œuvre fort modeste se ramène à une quarantaine de vers. C'est à cette dernière pourtant que Mlle Esther Bréguet vient de consacrer sa brillante thèse de doctorat : *Le Roman de Sulpicia*. A dire vrai, l'ouvrage de notre éminente latiniste n'est pas uniquement consacré à Sulpicia ; l'auteur s'est aussi attaché au problème difficile d'identifier l'heureux correspondant de la jeune femme. Mlle Bréguet affirme que c'est Ovide. Elle fait appel, pour démontrer sa thèse, à toutes les ressources de la philologie classique, en nous révélant, chose rare, un esprit aussi sensible à la beauté littéraire que soumis à la méthode scientifique la plus stricte. Mais, ce qui nous intéresse surtout, c'est Sulpicia dont le caractère et le génie poétique sont analysés ici avec délicatesse, avec subtilité même. Cette jeune Romaine de grande famille nous apparaît, au milieu de la société assez tarée du siècle d'Auguste, dans toute la passion mobile de ses sentiments, tour à tour glorieux et méprisants l'amour, foulant aux pieds l'autorité paternelle pour la regretter

bienôt. L'auteur réussit à nous rendre sympathique à l'extrême cette jeune femme de 20 ans qui n'a pas craint d'écrire :

« Tandem venit amor... »
Enfin la passion est venue... »

Nous la suivons pas à pas dans son aventure amoureuse aux péripéties mouvementées. Ajoutons que Sulpicia occupe une place tout à fait honorable parmi les poètes élégiaques, les Tibulle, la Propertius, dont son époque vit la brillante école. Nous remercions donc Mlle Bréguet d'avoir rendu accessible au public l'œuvre de la seule poétesse latine et nous la félicitons d'avoir si heureusement réussi dans cette tâche à la fois littéraire... et féministe. R. W.

PICCARD Sophie : *Sur les bases du groupe symétrique et les couples de substitutions qui engendrent un groupe régulier*. (Mémoires de l'Université de Neuchâtel, XIX, 1946).

Il est toujours réjouissant de voir accorder des distinctions à des femmes de valeur, bien que de telles femmes ne soient pas très rares que des hommes de valeur. Ce fut, pourtant, un événement extraordinaire lorsqu'en 1939, l'Université de Neuchâtel fit appel à M^{lle} S. Piccard comme professeur extraordinaire de géométrie supérieure.

M^{lle} Piccard vient de publier un mémoire sur la théorie des groupes de substitution. Depuis 1938, cet éminent professeur avait fait paraître, dans diverses revues, des articles en cette matière. Ce travail, présenté sous une forme très systématique — dilemnes, propositions et remarques s'enchaînent avec clarté —, fait preuve d'une grande maîtrise du sujet.

Pour les non-initiés, ces 220 pages couvertes de majuscules, de parathèses et de lettres grecques, seront de l'hébreu. Quant au petit nombre des « élus », ils goûteront, j'en suis sûre,

l'harmonie et la beauté de ce mémoire. On ne dira plus qu'une femme ne peut rien comprendre à la science pure et abstraite ! T. P.

Une Fortune Million !
RETOURNE ET ESCompte PAR LA S^{te} COOPERATIVE
CHACQUE ANNEE UN SEUL SOCIETAIRES

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE ANGLE RUE VERDAINE
La Maison des bonnes qualités

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR - BOYS
LOUIS KUHNE
6, rue du Rhône

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Élegance
5 %/o escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

N'oubliez pas que c'est chez Hirt
4, rue de la Fontaine, que vous trouvez les plus belles fleurs, les plus fraîches. Tél. 5.01.60

Tout pour économiser LE GAZ
Cuisinières et réchauds derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Mesdames !
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au
Salon de coiffure Robert
spécialiste
PERMANENTES - TEINTURES
BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.86

¹ Esther Bréguet, Georg, Genève 1946.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratier (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

La montre
élégante et précise
chez
ZBINDEN
3, rue de Coutance
17, rue du Mt-Blanc



Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.38

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN Genève
2, ROUTE DE CHÉRE Téléphone 4.26.79
5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 Potier



Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

ÉPICERIE FINE
VINS LIQUEURS
KOEGER
34, Boulevard Helvétique

Leder, Dr. Les comptes se soldent par un léger bénéfice de 1.700 fr. Après une discussion animée, on décida de publier un bref compte rendu du congrès. Selon la réussite financière de la vente de cette brochure, on verra dans quelle mesure on peut rembourser les parts de garantie. Un entretien suivit, où l'on entendit encore les présidentes de plusieurs des sections d'étude: il importe maintenant de faire entrer dans la voie des réalisations les diverses résolutions votées au Congrès. En ce qui concerne le suffrage féminin, il faudrait prévoir de temps en temps des rencontres nationales: cette proposition de Mme Gaimann fut appuyée chaleureusement par Mmes Zellweger, Jeanneret et Vischer-Alioth.
(d'après le Schweizer Frauenblatt)

Union chrétienne de Jeunes Filles Genève

Mme Charles Moret, professeur de gymnastique, a traité, samedi 8 février, le sujet: *Culture physique et Éducation du caractère*. Après un aperçu sur l'histoire de l'éducation physique brossé à grands traits, la conférencière a relevé l'importance de la culture physique dans le développement de la jeunesse et son rôle dans la vie de la femme d'aujourd'hui où elle est un facteur d'équilibre et de santé morale.

A l'Union des femmes de Nyon
L'Union des femmes de Nyon a pris congé, le 17 février, de Mme K. Jomini, sa présidente depuis 41 ans, qui se fixe à Lausanne. Mme Dr Alice Sauvin a exprimé à Mme Jomini la reconnaissance de toutes, ainsi qu'à Mme Stocklin, qui s'est occupée pendant vingt ans de l'Oeuvre des Layettes. A chacune a été remis un souvenir tangible.
Le nouveau comité de l'Union a été composé de Mmes Dr Sauvin, Delessert, Garo, Galé, Gétaz, directrice du bureau de renseignements de Nyon, Jordan, Mlle M. Kammacher, dentiste, et Mme Stocklin-de Luc.

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de Genève fête son vingt-cinquième anniversaire, le 24 février.

Une salle bourdonnante dans laquelle près de 400 participantes sont réunies pour donner décharge au Comité de sa gestion pendant l'année écoulée. Puis, c'est le repas amical, où les anciennes ont du plaisir à se retrouver par « volées »; toutes les gamineries et les bonnes histoires du temps d'école surgissent et fusent à travers les tablés. On regrette infiniment l'absence, pour cause de grippe, de M. Henri Duchosal, ancien Directeur de l'Ecole, Fondateur et Président d'honneur de l'Association; nombreuses sont celles qui avaient apporté leur exemplaire du volume que M. Duchosal a publié récemment: « Le long du chemin », avec l'espoir qu'il voudrait bien le dédicacer. Ce livre fait si bien revivre notre Ecole et nombre de pages inédites de la vie genevoise des cinquante dernières années, que nous engageons les anciennes à se le procurer.

M. M. Chevalier, Directeur actuel de l'Ecole, apporte ses vœux de longue vie à l'Association et la remercie de tout l'intérêt qu'elle témoigne à l'institution dont il conduit les destinées.

Ensuite, c'est le défilé sur l'écran des différents bâtiments scolaires; chose amusante, le premier, sis à la place Bel-Air, était tout proche du corps de garde; on comprend qu'à l'époque ce voisinage ait suscité les protestations des parents, aujourd'hui... Succédant aux bâtiments, les portraits des différents directeurs qui, dans les vieux temps, portaient le beau nom de « Principaux », des maîtresses de classe, des « professeurs » et c'est très tard dans la soirée qu'on songea à rentrer chez soi.

Précisons encore que l'Association, depuis sa fondation, a fait à l'Ecole pour environ fr. 10.000 de dons pour améliorer le matériel d'enseignement, la décoration artistique des locaux, l'attribution de prix de concours; ce n'est pas rien!

K. J.

Cours d'éducation civique

C'est M. Edmond Ganter, président du Conseil municipal de Genève, qui parla de l'organisation du travail. Il en fit l'histoire et entre tint longuement l'auditoire du système des corporations au moyen-âge. A ce système succéda le libéralisme économique, c'est alors que se développèrent des conditions d'existence misérables auxquelles on s'efforce de remédier par des ententes entre employeurs et groupements d'employés et ouvriers.

Le mardi suivant, Maître Jean Dutoit, avocat, nous fit accomplir ce qu'il appelle « une descente en slalom à travers les pouvoirs fédéraux ». En effet, il ne pouvait tout exposer du mécanisme de notre gouvernement, il s'en tint à l'essentiel et s'attacha à montrer, tout en énumérant les attributions respectives du Conseil Fédéral, du Conseil des Etats, du Conseil National et du Tribunal Fédéral, que chez nous, le souci administratif prime un peu trop le souci gouvernemental, en d'autres termes, que la paperasse l'emporte parfois sur l'esprit des principes qui nous régissent.

Travailleurs sociaux

Le groupement vaudois des Travailleurs sociaux, qui compte 173 membres, que préside Mlle M.-L. Cornaz, assistante sociale de l'Office cantonal des mineurs, forme une section de l'Association suisse. Dans son assemblée du 24 février, à Lausanne, il a adopté des statuts mis en harmonie avec ceux de la Société suisse. L'organisme des colloques hebdomadaires, un week-end annuel. L'an passé, il a reçu une quarantaine d'assistantes sociales de la région du Doubs, à qui on a montré diverses institutions d'utilité publique et procuré quelques heures de détente heureuse au bord du lac.

A l'occasion de sa réunion annuelle, le groupement a organisé un échange de vues sur la collaboration des œuvres privées et de l'Etat dans le travail social, sous la présidence de M. Balmas, du Secrétariat vaudois d'hygiène sociale et morale.

La discussion a été introduite par des exposés de MM. Pierre Jaccard, directeur de la Source, école évangélique de gardes-malades à Lausanne, et G. Despland, chef du Département de l'Intérieur. M. Jaccard a su indiquer en quelques traits l'inféctable marche vers l'Etat-Providence, de qui on attend tout et dont l'aide tue lentement et sûrement l'initiative, l'effort personnels. Les tâches sociales, de par cette marche au collectivisme, sont si lourdes qu'elles ne peuvent plus être résolues par l'initiative privée, dont les ressources sont détruites par la fiscalité et qui ne peut plus fournir les bonnes volontés nécessaires.

Et cependant, a fait remarquer M. G. Despland, l'Etat ne tient nullement à jouer ce rôle d'Etat-Providence, bon à tout faire. Il ne désire nullement voir augmenter ses tâches, déjà si lourdes. Son rôle est de fournir les bases légales, de coordonner, de surveiller, de soutenir les œuvres privées. Un exemple typique des bons résultats que donne cette collaboration est fourni par la Ligue vaudoise contre la Tuberculose.

Les participants, où les infirmières, les sœurs visitantes, les religieuses, les travailleuses sociales étaient fort nombreuses, ont visité l'Institut d'anatomie pathologique, ont rencontré les travailleuses sociales de l'Hôpital cantonal et entendu un exposé de Mlle Violette Courvoisier (Lausanne) sur le travail de l'infirmière scolaire. S. B.

La Femme, par M. le juge Borel

Le 20 février, l'Assemblée générale de l'Association pour le service social volontaire, que préside avec tant de cœur et de compétence Mlle Blanche Richard, juge au Tribunal de l'enfance, a valu à de nombreuses auditrices le privilège d'entendre, après la partie administrative, un excellent exposé de M. Borel, juge de paix, ayant pour thème « La Femme ».

M. Borel est au bénéfice d'une double expérience: il a fait de l'enseignement pendant vingt-cinq ans avant d'être nommé au tribunal, il a donc observé d'abord la mère de famille, éducatrice de ses enfants, puis la femme aux prises avec de multiples difficultés juridiques et judiciaires. Il a pu constater ainsi les lacunes de sa formation. L'orateur a souposé en toute objectivité les qualités et les défauts de la femme, tout en se faisant largement le défenseur de ses droits.

La mère manque souvent de discernement dans sa tâche éducative, elle encourage la vanité, elle pousse aux divertissements fatigants, elle est elle-même parfois surmenée par son travail hors du foyer; il faudrait donc veiller à ce que le travail professionnel n'exécède pas ses moyens physiques. Il découlerait de ce fait une meilleure économie et une atmosphère plus sereine au foyer familial.

M. Borel regrette aussi que la femme soit si mal instruite des droits que la loi lui confère, et dont souvent elle répugne à se servir par sentimentalité, excès de générosité, passivité ou crainte. Il préconise une sorte de service civil prénuptial, obligatoire pour les femmes, qui les rendrait attentives à leurs futurs devoirs de mères et d'épouses.
Il estime que les femmes auraient droit à exercer très heureusement leurs compétences comme juges de paix, pour traiter des questions, de tutes ou en conciliation, pour fixer les pensions alimentaires, si souvent insuffisantes. Il reste convaincu que, dans tous les cas soumis à la justice, elles interviendraient favorablement pour la défense de leurs sœurs, elles y apporteraient leur tenace et compréhensive conscience.

M. J. D.

6^{me} Journée des Femmes Neuchâteloises

Dimanche 9 mars 1947
Grande Salle des Conférences, Neuchâtel
PROGRAMME
9 h. Messe à l'Eglise catholique.
9 h. 15 Culte: Mme L. Grettillat, pasteur à St-Aubin.
10 h. 15 Ouverture de la séance par M. G. Béguin, président du Conseil communal de Neuchâtel.
10 h. 30 Intermède musical, offert par le Conservatoire de musique de Neuchâtel.

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

*adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES



CANTON DE VAUD

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

DRAPS DE LITS

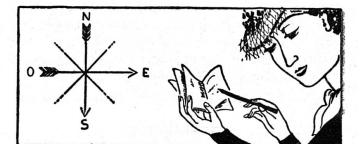
Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

Art Rustique suisse
Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12th (centros) LAUSANNE

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: «White Gates»

L'association du tricot
9, rue de la Confédération GENÈVE
26, rue de Bourg LAUSANNE

- 11 h. 15 Préparer nos enfants à la vie, par M. Robert Dottrens, directeur d'écoles à Genève.
- 12 h. 15 Pique-nique au Restaurant de la Paix.
- 13 h. 15 Film en couleurs: «Ne dites pas que mon lac est morose».
- 14 h. Nos responsabilités, par Mme Jeannet-Nicolet, présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.
- 14 h. 45 Suggestions concernant la Journée des Femmes neuchâteloises.
- 15 h. Charmeurs d'enfants, par M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel.
- 16 h. 15 Thé et entretiens privés.



Garnet de la Quinzaine

- Samedi 8 mars:**
GENÈVE: Taconnerie 5: Vente de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles, de 11 à 22 h.
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont:
16 h. Thé mensuel.
(16 h. 45 Quelques souvenirs sur Madame Pieczynska, à l'occasion du 20th anniversaire de sa mort, par Madame Fatio-Naville. et Causerie de Mademoiselle Cécile Boujon, pasteur: Femmes et jeunes filles aux prises avec la vie.
- Mardi 11 mars:**
GENÈVE: Salle Centrale (Madeleine): Les lois familiales et la moralité publique, par M. le Juge Ed. Barde.
- Vendredi 14 mars:**
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-mont, à 17 h.: Assemblée générale de la section de lectures. Rapports de la Bibliothèque.
Quelques instants avec les poètes d'aujourd'hui, par Mademoiselle Gabrielle Combes.
- Mardi 18 mars:**
GENÈVE: Salle Centrale (Madeleine): Instruction publique, par M. le professeur R. Dottrens.
- Vendredi 21 mars:**
LAUSANNE: Lycéum, 20 h. 30: Séance mensuelle du Suffrage féminin. L'éducation sexuelle, causerie de Mmes Dr Dolivo et Bridel-Schneitzler. Séance publique.
- Samedi 22 mars:**
LAUSANNE: Ecole supérieure, 15 heures: Assemblée de l'Association des anciennes Elèves. Causerie de Mme de Vargas-Demièrre: Impressions de Chine.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE